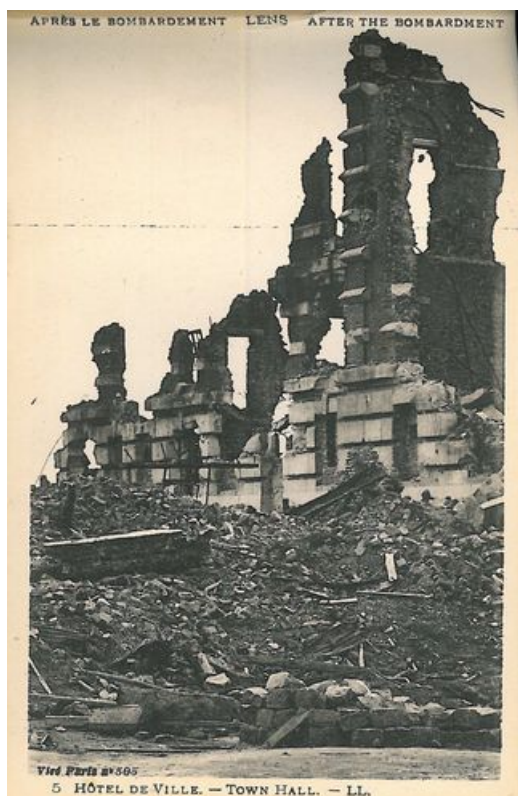


Ville de Béthune

# 16 janvier 1920 : une rencontre au sommet à Lens



*La rencontre s'est peut-être déroulée près de l'Hôtel de Ville de Lens en ruine (photo : Archives municipales de Lens).*

Une rencontre au sommet s'est déroulée le 16 janvier entre une délégation de conseillers municipaux composée de messieurs Hanicotte, Anselme Beuvry, Mulard et Louis-Marie Cordonnier architecte.

Que s'était-il dit à cette réunion ? Louis-Marie Cordonnier ne s'opposait pas à la construction de la mairie près du beffroi. La solution qu'il préconisait était d'harmoniser l'architecture de la mairie avec celle du beffroi.

L'architecte lillois formula ces remarques par écrit dans une lettre adressée au Maire le 17 janvier 1920. Il suivait la position des élus en soulignant que la seule difficulté « qui n'est pas insurmontable consister à allier votre tour à la décoration générale de l'édifice à laquelle elle devra concourir ». Voilà donc que l'architecte se positionnait clairement dans le projet.

Une rencontre qui s'est déroulée dans un contexte particulier. En effet, la ville de Lens avait totalement été détruite pendant la première guerre mondiale. Dans les années vingt, le plan d'aménagement et d'extension de la ville prévoyait un redressement et un élargissement des rues ainsi que la disparition des passages à niveaux ou encore un embellissement de la nouvelle cité. Le deuxième grand principe de ce plan était de rebâtir la ville au même endroit, les habitants souhaitant que leurs propriétés soient respectées. Les grands bâtiments comme l'église, la mairie ou la gare devaient être reconstruits au même emplacement. Les béthunois allaient peut-être pouvoir s'appuyer sur l'expérience lensoise ?



1 CLIC



MAIRIE DE BÉTHUNE  
Hôtel de Ville  
6 Place du 4 septembre  
62407 Béthune cedex

Centre Administratif Victor Hugo  
Rue de Schwerte  
62400 Béthune

HORAIRES :  
Hôtel de Ville  
Lun : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)  
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Centre Administratif Victor Hugo  
Lun - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h  
Jeu : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)

Tél. : 0321630000  
Fax :  
[mairie@ville-bethune.fr](mailto:mairie@ville-bethune.fr)

